



APPEL A PROJETS

PROGRAMMATION « ALIMCAD » 2024

NOTE DE CADRAGE



1. CONTOURS ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

1.1. Cadre général

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de DOUAISIS AGGLO est constitué de trois programmations : une programmation agricole (AGRICAD), une programmation de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (BIOCAD) et une programmation autour de l'alimentation, de la santé et de l'environnement (ALIMCAD).

Le programme ALIMCAD est le fruit d'une concertation territoriale qui s'est déroulée sur 2 ans (2016-2017) et a réuni 106 structures d'horizons divers. C'est une programmation pluriannuelle et multipartenariale, tant dans son élaboration et son suivi que dans sa mise en œuvre.

ALIMCAD a vocation à faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre des habitants sur le territoire de DOUAISIS AGGLO.

Depuis 2020, DOUAISIS AGGLO est co-financé par la fondation CARASSO dans le cadre du programme TETRAA (Territoires en Transition Agroécologique et Alimentaire), notamment sur le volet précarité alimentaire. Les projets proposés sur ce sujet pourront faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de ce dispositif.

Pour assurer la mise en œuvre de ce programme, un premier appel à projets, lancé en février 2018, a permis de co-financer 4 projets. En 2019, un second appel à projets a permis le co-financement de 8 projets. En 2020, 11 projets ont été co-financés et certains se sont poursuivis en 2021. Pour l'année 2021, la dynamique engagée s'est poursuivie avec le co-financement de 7 projets. Enfin, en 2022, l'appel à projets a permis de soutenir 15 projets sur le territoire. En 2023, 16 projets ont vu le jour. Vous pourrez retrouver une présentation synthétique des actions des lauréats 2023 dans l'annexe de cette note de cadrage.

1.2. Périmètre d'intervention

Le programme ALIMCAD concerne l'ensemble du territoire de DOUAISIS AGGLO, soit les 35 communes suivantes : Anhiers – Arleux - Aubigny-au-Bac – Auby – Brunémont – Bugnicourt – Cantin – Courchelettes – Cuincy – Dechy – Douai – Erchin – Esquerchin – Estrées – Faumont – Féchain – Férin – Flers-en-Escrebieux – Flines-lez-Raches – Fressain – Goeulzin – Guesnain – Hamel – Lallaing – Lambres-lez-Douai – Lauwin-Planque – Lécluse – Marcq-en-Ostrevent – Râches – Raimbeaucourt – Roost-Warendin – Roucourt – Sin-le-Noble – Villers-au-Tertre – Waziers.

Les actions proposées doivent avoir lieu dans ce périmètre géographique. Les structures candidates peuvent cependant résider sur un autre territoire.

1.3. Les orientations stratégiques

Le programme ALIMCAD s'articule autour de 4 enjeux spécifiques :

1. L'alimentation un facteur de santé préservée et améliorée des habitants du Douaisis.
2. L'alimentation et le cadre de vie sain, source de bien-être
3. L'accès pour tous à une alimentation de qualité, au juste prix
4. La coopération pour la lutte contre la précarité alimentaire (projet R.A.D.I.S)

L'éducation, l'information et la sensibilisation des acteurs et consommateurs y sont également présentes comme enjeu transversal.

Ce programme est composé de 21 actions concrètes, détaillées dans un document de présentation, accessible en ligne sur <http://www.douaisis-agglo.com/environnement/agriculture-et-alimentation/programme-alimcad/>.

- **La priorisation des thématiques**

En complément des actions initiées par DOUAISIS AGGLO, et compte tenu des différents degrés d'avancement des actions sur le territoire, certaines actions sont identifiées comme prioritaires pour la programmation 2024 :

1. Le développement de la sensibilisation autour des thématiques liant alimentation et santé : la diversification des sources d'apport en protéines (**action 1**)
2. L'amélioration de l'accessibilité économique, sociale et géographique à une alimentation saine et durable pour tous (**action 18**)
3. Le développement d'espaces nourriciers partagés (**action 6**)
4. L'accompagnement des manifestations grand public, telles que les fêtes des voisins, événements sportifs, etc., pour intégrer l'alimentation durable dans leur organisation (**action 12**)
5. L'accompagnement des parents et professionnels de la petite enfance pour améliorer l'alimentation des plus jeunes et développer l'éducation alimentaire pour les tout petits (**action 3**)
6. L'accompagnement de tous les publics vers des pratiques alimentaires saines, locales et durables (**action 5**)
7. La mobilisation et l'accompagnement des entreprises du secteur alimentaire vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement (**action 8**)
8. L'organisation collective d'une semaine de l'alimentation durable (**action 13**)

Ces actions seront prioritaires. Néanmoins, les projets relatifs aux autres actions du programme ALIMCAD seront également étudiés et pourront être soutenus au regard de leur pertinence.

Par ailleurs, la concertation territoriale qui a donné lieu au programme ALIMCAD a identifié l'enjeu d'éducation, de sensibilisation et d'information comme enjeu transversal à l'ensemble des axes de travail. Une attention particulière sera portée à la dimension pédagogique des différents projets proposés.

2. MODALITES DE PARTICIPATION

2.1. Les structures concernées

Les structures candidates sont des acteurs porteurs d'un projet contribuant aux objectifs du programme ALIMCAD.

Les communes ne sont pas éligibles.

Dans le cas où plusieurs structures se regrouperaient pour porter une action, un seul dossier devra être déposé par une structure porteuse du projet, avec les coordonnées d'une personne coordinatrice.

Les **candidatures proposant un projet multipartenarial** seront examinées en priorité. En cas de sélection, la structure porteuse du projet sera bénéficiaire de l'intégralité de la subvention accordée.

Il est possible de déposer plusieurs dossiers de candidature.

2.2. Coordinateur des projets

Une personne physique unique doit être désignée comme coordinatrice du projet. Celle-ci sera responsable de la mise en œuvre du projet et de la transmission de l'ensemble des résultats. Cette personne sera le point de contact privilégié de l'administration notamment pour le suivi du projet.

2.3. Dossiers de candidature

Tout dossier de candidature devra être transmis :

- **Pour le mardi 7 novembre 2023** en version électronique (**Word et PDF**) : cadredevie@douaisis-agglo.com accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Les dossiers de candidature devront comporter le formulaire complété et les pièces complémentaires si nécessaire.

Les services de DOUAISIS AGGLO se réservent la possibilité de demander aux candidats toute pièce complémentaire à même de préciser son dossier.

3. CRITERES D'ELIGIBILITE ET SELECTION DES PROJETS

3.1. Critères d'éligibilité

Les projets doivent impérativement répondre à toutes les conditions suivantes pour être éligibles :

- ✓ Le projet est d'intérêt général et à but non lucratif ;
- ✓ Le projet s'inscrit dans les orientations du programme ALIMCAD ;
- ✓ Le dossier de candidature est **complet** et soumis **pour le mardi 7 novembre 2023 maximum en version électronique**;
- ✓ La durée du projet n'excède pas 12 mois (réalisation des actions), cela pouvant cependant être la première phase d'une action s'étalant sur plusieurs années ;
- ✓ La subvention sollicitée auprès de DOUAISIS AGGLO ne dépasse pas les 80% du budget global de l'action.

3.2. Procédure d'instruction des dossiers

Les dossiers seront examinés au regard des critères suivants :

- la contribution aux objectifs du programme ALIMCAD,
- l'adaptation au contexte du territoire de DOUAISIS AGGLO (prise en compte de la situation et des ressources existantes localement, etc.),
- la qualité des partenariats mis en œuvre (nature et niveau d'implication des partenaires),
- la cohérence avec les valeurs et ambitions définies collectivement par les partenaires ayant participé à la définition du programme ALIMCAD,
- la valorisation des ressources locales,

- la prise en compte de la dimension éducative transversale à l'ensemble du programme ALIMCAD,
- la qualité générale et la précision du dossier (structuration du projet, qualité de l'argumentaire, crédibilité du calendrier prévisionnel, justification des moyens engagés),
- les perspectives de développement, d'essaimage et de pérennisation du projet,
- l'existence et la pertinence d'indicateurs, et d'un schéma de suivi et d'évaluation du projet,
- la mise en place d'une stratégie de communication, en accord avec le programme territorial ALIMCAD.

Par ailleurs, DOUAISIS AGGLO appréciera les candidatures selon :

- l'équité territoriale de l'ensemble de la programmation, avec une bonne répartition géographique des actions,
- la complémentarité entre les différentes actions de la programmation ALIMCAD,
- la complémentarité avec les actions des programmations portées par DOUAISIS AGGLO et ses partenaires (BIOCAD, AGRICAD, politique de la ville, etc.),
- les moyens humains et financiers internes mobilisables pour assurer le suivi des actions.

3.3. Calendrier prévisionnel

Calendrier Appel à projets ALIMCAD 2023-2024	
07/09/2023	Lancement de l'appel à projets ALIMCAD 2024
16/10/2023	COFIL ALIMCAD et AGRICAD Temps de travail collectif sur les projets 2024
07/11/2023	Clôture de l'appel à projets ALIMCAD 2024
01/12/2023	Clôture de l'instruction des candidatures ALIMCAD 2024
01/12- 21/12/2023	Délibération des projets retenus dans les instances communautaires
Début 2024	Démarrage des projets retenus – Envoi des conventions aux partenaires

3.4. Suivi et évaluation des actions

Pour chaque action financée, DOUAISIS AGGLO et le porteur de projet échangeront régulièrement des informations sur les avancées du projet.

Un calendrier précis des ateliers, interventions, temps forts, indiquant les dates et lieux de déroulement des actions, devra être fourni à DOUAISIS AGGLO.

Des indicateurs d'évaluation devront être fournis au sein du dossier, en amont de la mise en œuvre de l'action. Ils devront permettre d'apprécier l'impact de l'action au regard des objectifs du programme ALIMCAD.

Le coordinateur de l'action financée s'engage à fournir à DOUAISIS AGGLO des éléments de présentation de l'action, photos et/ou éléments de bilan pour les besoins de communication du programme ALIMCAD, à la demande de DOUAISIS AGGLO.

4. CONTACTS

DOUAISIS AGGLO

Margaux DELEBECQUE, Responsable du Service Transition Agricole et Alimentaire et en charge du programme ALIMCAD

mdelebecque@douaisis-agglo.com

Tel : 03 27 99 91 83 / 07 88 42 57 44

Théo LEGAY, Chargé de Mission Accessibilité à une Alimentation Durable

tlegay@douaisis-agglo.com

Tel : 03 66 59 60 14 / 07 86 92 01 40